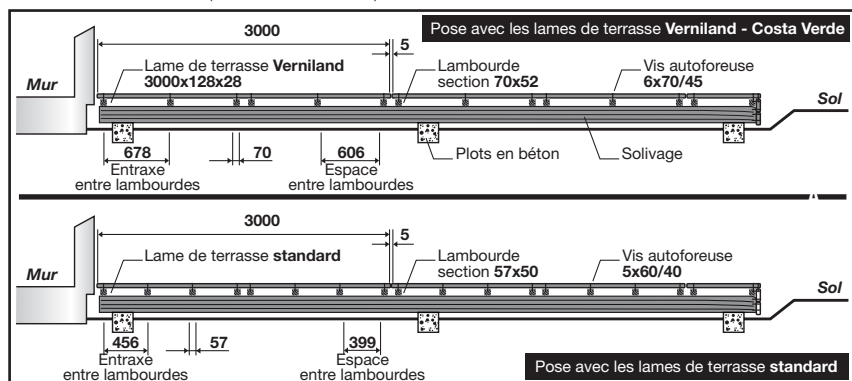


AVANT LA POSE

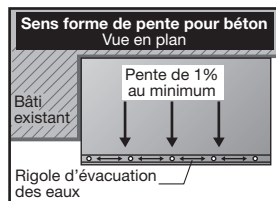
Il revient au poseur de vérifier l'humidité des bois au moment de la pose, de mesurer les conditions de pose et si nécessaire de les adapter.

Se conformer au DTU 51.4. (en cours de réalisation).



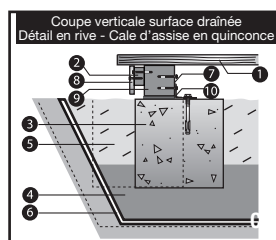
Les dimensions de la lame de terrasse Verniland vous permet une économie de 25% du nombre de vis et lambourdes ainsi que du temps de pose.

SUPPORTS DE LA TERRASSE



DALLE BÉTON

La dalle bétonnée est d'une épaisseur minimale de 12 cm à dosage de ciment à 350 kg/m³ avec treillis soudé. Elle repose sur un lit de sable sur lequel est déposé un film anti-remontées capillaires. Il convient d'enlever au minimum 20 cm de terre végétale pour respecter ces conditions. La dalle est réalisée avec une pente minimale de 1,5% (point haut côté maison). L'évacuation des eaux doit se faire sans endommager le platelage ni les ouvrages adjacents. Cette dalle doit être conforme au DTU 13.11.



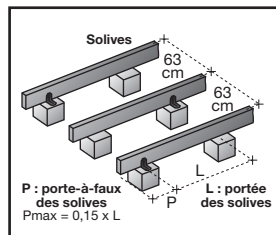
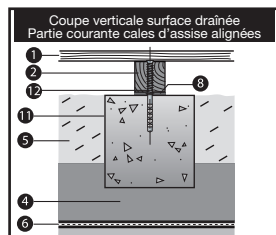
- 1-Lame de paletage, épaisseur «e» selon 3.1.2
- 2-Lambourde, hauteur «h» selon 3.1.2
- 3-Cale d'assise béton plein, dosé à 350kg/ciment/m³ de béton mini. 200x200 mini./hauteur 150 mini.
- 4- Sable minimum 50mm servant de réglage pour plots
- 5- Empierrement ou galets de diamètre moyen 40mm environ
- 6-Géotextile sur fond de fouille damé avec forme de pente de 2 à 5%
- 7-Fixation par étréquer latérale nervurée ou raidie, une étréquer par cale d'assise
- 8-Planche cache d'embout
- 9-Tasseaux ponctuels supports cache d'embout
- 10-Calage ponctuel matériau rigide de synthèse d'entraxe «x» selon 3.1.2, d'épaisseur 10mm
- 11-Cale d'assise béton plein ép. 120mm, dosé à 350kg mini. de ciment par m³ de béton 200x200mm minimum, hauteur 150mm minimum
- 12-Fixation

PLOTS BÉTON

Dans ce cas la chronologie des travaux repose sur la succession des tâches suivantes :

- Décapage de la terre végétale (minimum 20 cm) avec constitution d'une pente.
- Damage du fond de terrassement pour obtenir une portance d'au moins 2 bars.
- Dépose d'une membrane géotextile.
- Dépose d'un lit de sable de 5 à 10 cm.
- Pose et réglage des cales d'assise du lambourdage.
- Dosés à 350 kg minimum de ciment par m³ de béton, les plots ont une dimension minimale de 200x200 mm et une hauteur d'au moins 150 mm.

Les plots, au-delà de 25 cm par rapport au terrassement courant, seront considérés comme poteaux et feront l'objet d'une étude avec incorporation de ferrallages adaptés.



SOLIVAGE

Le solivage est composé de bois de sections significatives à inerties mécaniques importantes permettant une réduction du nombre d'appuis.

L'entraxe entre solive pour la pose de lambourde sera de 63 cm maxi.

Nous vous conseillons d'utiliser du Pin Maritime traité de classe d'emploi 4 et les caractéristiques mécaniques retenues sont celles de la classe C18.

Les critères de dimensionnement sont les suivants :

- Calcul sur deux appuis.
- Déformation inférieure au 1/400 de la portée sous charge répartie de 150 kg/m² ou sous charge ponctuelle de 200 kg.
- Classe de service 3 selon Eurocode 5.

Le Guide de conception et réalisation des terrasses en bois indique, de la page 51 à page 64, toutes les possibilités de dimensionnement, fixations, ancrage du solivage. Nous vous conseillons de vous y rapporter.

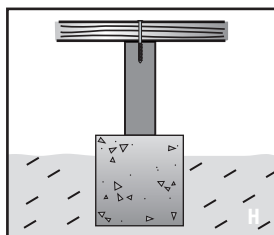
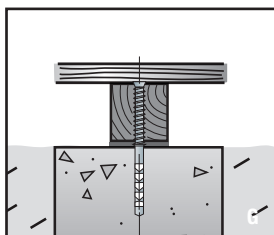
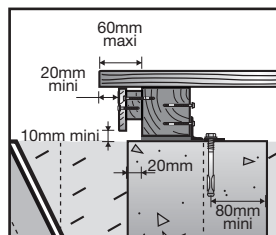
LAMBOURDAGE

Le lambourdage est constitué de bois de section réduite nécessitant des appuis rapprochés. S'agissant de la terrasse Pin Maritime de Verniland nous vous conseillons l'emploi de la lambourde 2000x70x52mm traitée classe 4.

L'entraxe entre lambourde pour la pose des lames de terrasse Verniland Costa Verde sera de 68 cm maxi.

On doit avoir une déformation inférieure au 1/400 de la portée sous charge répartie de 150 kg/m² ou sous charge ponctuelle de 200 kg.

Pour conserver l'écartement adéquat entre elles, les lambourdes doivent être solidarisées entre elles par le biais d'entretoises.



Elles seront solidement ancrées à leur support en dalle béton ou solivage. La fixation par scellement en appliquant du béton sur les chants des lambourdes est à proscrire car cela engendre un piégeage d'eau créant des zones d'insalubrité.